

Hospimedia a réalisé un tour d'horizon, non exhaustif, des différents dispositifs d'écoute en place sur le territoire.

Les dispositifs d'écoute nationaux

- Le numéro mis en place par le [ministère des Solidarités et de la Santé](#) est le 0 800 73 09 58. Il s'agit d'une cellule d'écoute gratuite et ouverte 7j/7 de 8h à minuit grâce à l'engagement de psychologues hospitaliers volontaires et bénévoles. Ce dispositif pourra évoluer pour mieux intégrer certaines initiatives régionales et les recommandations des instances ordinales, a indiqué le ministère à sa création.
- La [Croix-Rouge française](#) propose un numéro vert, service d'entraide et de soutien psychologique, tous publics et ouvert aux professionnels de santé : le 0 800 858 858 (joignable aussi au 09 70 28 30 00). Des bénévoles sont disponibles 7j/7, de 10h à 22h en semaine et de 12h à 18h le week-end. Les appels sont anonymes et confidentiels.
- L'Association [Soins aux professionnels en santé](#) (SPS) dispose d'un réseau déjà en place avant la crise et qui poursuit son action d'aide et d'accompagnement psychologique durant cette période. Le dispositif d'écoute, gratuit, est ouvert 24h/24 et 7j/7 à destination des professionnels du sanitaire et du médico-social, tous corps de métiers. Les psychologues du réseau sont joignables au : 0 805 23 23 36.
- Les médecins et les internes en difficulté peuvent également joindre le numéro d'écoute du [Conseil national de l'ordre des médecins](#) (Cnom) : le 0800 288 038. Ce numéro vert, gratuit et anonyme, est en place dans le respect de la confidentialité et du secret médical, précise l'instance. Il est disponible 24h/24 et 7j/7. Ce service d'écoute téléphonique oriente ensuite le médecin vers l'organisme adéquat.
- Le [Centre national de gestion](#) (CNG) propose un soutien psychologique aux directeurs d'établissement. Les psychologues de la société Psya répondent au 0 800 203 007, numéro vert mis en place par le CNG.

Du soutien en ligne

- L'[Observatoire de la souffrance au travail](#) (Osat), pilotée par l'intersyndicale Action praticiens hôpital (APH), propose à travers une déclaration en ligne sur le [site](#) une expression des difficultés rencontrées pendant cette crise sanitaire. Elle s'adresse principalement aux praticiens. Ceux qui le souhaitent pourront bénéficier d'une assistance téléphonique pour une écoute et une aide psychologique ou syndicale par l'un des observateurs de l'Osat, médecins ou pharmaciens.
- La Fondation Fondamental a lancé le 15 avril la plateforme [CovidÉcoute](#). Ce site propose gratuitement des supports et ressources pour s'aider soi-même ainsi que des téléconsultations gratuites de soutien psychologique avec l'un des thérapeutes bénévoles — psychologue, psychothérapeute, addictologue... — qui ont été formés spécialement.
- Le [Centre national de ressources et de résilience](#) (CN2R) met régulièrement en ligne des [ressources](#) et recommandations pour préserver les équipes mobilisés dans cette période de crise sanitaire.